

**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **OUI**

## SPOL2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le Master vous offre

-



CG4. Mobiliser son expertise politico-institutionnelle pour conseiller l'action politique, dans un secteur particulier ou une aire particulière (pour l'orientation choisie).

CG4.1. Appréhender et maîtriser (pour l'orientation choisie) les enjeux propres aux différents secteurs de la vie politique (environnement, famille, humanitaire, etc.)

CG4.2. Préciser et analyser des contextes et situations spécifiques :

- Analyser les différentes aires géographiques régionales.
- Évaluer l'action politique par secteur ou par aire.
- Mobiliser les outils rigoureux d'analyse et de diagnostics.
- Mobiliser une démarche comparative rigoureuse.

CG4.3. Conseiller l'action "politique" au sens large du terme en faisant preuve d'expertise et en mobilisant des compétences en conseils stratégiques (stratégie d'influence et de "lobbying", stratégies et outils de communication politique, de négociation/médiation et de marketing).

CG4.4. Contribuer à l'analyse et/ou la conception de stratégie de gestion de situations politiques concrètes, relatives à l'orientation choisie.

CG5. Diffuser des informations politiques, économiques et sociales pertinentes adaptées au public visé et interagir de manière constructive avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

CG5.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, de manière pertinente sur des situations / sujets complexes en sciences politiques:

- Choisir des informations pertinentes permettant l'analyse et la comparaison de situations politiques.
- Présenter l'information de façon correcte, structurée, claire, précise et argumentée (dont une capacité de rapportage pour des rapports, bilan, note, compte-rendu...).
- Adapter sa communication (contenu et forme) au public visé et aux intentions poursuivies selon les standards de communication spécifiques au contexte (vulgariser, etc.).

CG5.2. Communiquer en anglais, à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs aux domaines des sciences politiques (niveau B2 du cadre européen commun de référence).

CG5.3. Dialoguer, interagir et négocier de manière constructive avec des interlocuteurs variés, dont des collaborateurs, des décideurs politiques et des populations cibles.

CG5.4. S'ingérer et collaborer efficacement au sein d'une équipe et avec différents acteurs en réseaux impliqués dans une situation donnée.

CG6. Concevoir et réaliser un travail de recherche personnel (mémoire), mettant en Œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse et critique, pour approfondir une problématique en sciences politiques (dans son domaine d'orientation).

CG6.1. Définir et préciser une problématique de recherche en veillant à sa contextualisation.

CG6.2. Réaliser la synthèse critique de la littérature sur cette problématique en faisant un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires.

CG6.3. Construire et mettre en Œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'y répondre.

CG6.4. Concevoir et réaliser, le cas échéant, une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.

CG6.5. Développer une analyse objective et un esprit de synthèse permettant la mise en perspective des paramètres en jeu et la formulation de conclusions pertinentes.

CG6.6. Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.

CG7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur critique et responsable et en ayant intégré une logique de développement continu.

CG7.1. Se projeter dans une pratique socio-professionnelle selon une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une démarche réfléchie et critique.

CG7.2. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.

CG7.3. Adopter une posture d'acteur conscient de sa responsabilité sociale et citoyenne.

CG7.4. Intégrer une logique de recul critique sur soi-même (ses acquis, ses compétences, ses limites, ses productions et ses actions), une logique d'apprentissage et de développement continu indispensables pour évoluer positivement dans son environnement socio-professionnel.

SPO.

**Plus spécifiquement, en tant que diplômé du Master [120] en sciences politiques, orientation générale :**

Développer une expertise et un niveau élevé de compétences dans le domaine de l'action « politique » au sens large du terme et spécifiquement dans l'analyse de politiques publiques et de son contexte sociopolitique, en vue d'assurer une fonction de conseiller auprès d'organisations ou d'institutions au niveau national, européen ou international.

SPO.1. Maîtriser et mobiliser de manière critique des connaissances approfondies et spécialisées relatives :

- au fonctionnement et à la gestion des organisations publiques,
- au processus d'élaboration et de décision à chaque étape du cycle d'une politique publique,
- au champ politique national ainsi qu'europpéen et international,
- aux relations et organisations internationales et leurs structures de fonctionnement,
- au processus d'intégration européenne.

SPO.2.

Analyser des politiques et situations/problématiques concrètes et complexes relatives à l'action publique au sens large du terme en mobilisant de manière critique différents méthodologies et outils rigoureux d'analyse et de diagnostic, entre autres:

- Identifier, analyser et tenir compte des multiples enjeux,
- Identifier et analyser les acteurs impliqués, leur positionnement et leurs interactions (en particulier, les partis et groupes de pression dans leurs rouages internes),
- Analyser l'organisation interne des institutions politiques,







## Finalité didactique [30.0]

---

**REMARQUE IMPORTANTE:** en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

La finalité didactique mène à l'enseignement et insiste dès lors sur le perfectionnement de capacités didactiques, la communication du savoir scientifique et la gestion des groupes lors d'un enseignement. Dans cette optique, la finalité comporte un stage important, permettant des mises en situation, des observations et des pratiques d'enseignement.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

---

#### o Matières transversales





**○ Stage et séminaire d'accompagnement des stages (6 crédits)**

*Les UE LAGES2800 et LAGES2820 doivent obligatoirement se prendre simultanément.*

- LAGES2800 Séminaire d'accompagnement des stages d'enseignement

## COURS AU CHOIX [15.0]

---

### Cours au choix [15.0]

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊘ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

*L'étudiant.e veille à la cohérence de son choix de cours pour 15 crédits par rapport à la finalité choisie. Ce choix sera validé par la.le*



Bloc  
annuel

⌘ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Geoffrey Legrand	DS [q2] [15h] [2 Crédits] 	1	2
				x	x



## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis

## SPOL2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2<sup>e</sup> cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2<sup>e</sup> cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

### Conditions d'accès spécifiques

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

#### Conditions générales :

##### ACCES DIRECT

Conformément aux [conditions d'admission générales](#), ont un accès direct les titulaires porteurs d'un des grades académiques de la Communauté française de Belgique suivants :

- un grade académique de premier cycle du même cursus;
- un même grade académique du deuxième cycle mais avec une autre finalité;
- un diplôme universitaire de premier cycle reconnu comme comprenant les crédits suivants :
  - 35 crédits d'unités d'enseignement (UE) en sciences politiques, dont les 3 UEs suivantes (ou leur équivalent) :
    1. LPOLS 1212 "Contemporary Political Regimes" (5 crédits),
    2. LPOLS 1223 "Action publique" (5 crédits),
    3. LESPO1114 "Political Science" (5 crédits)
  - 10 crédit en méthodologie en sciences sociales
  - 6 crédits de langue anglaise tout en ayant atteint le niveau moyen dans cette langue.

##### ACCES SUR DOSSIER

Le responsable académique du master détermine l'admissibilité du candidat sur la base de son dossier et, s'il le juge nécessaire, d'un entretien individuel. Il détermine, le cas échéant, quels sont les enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) que le candidat ajoutera à son programme de master (voir Module complémentaire).

Les candidats sur dossier doivent fournir la preuve d'un bon niveau d'anglais (B1) en joignant impérativement la preuve de celui-ci au dossier de demande d'admission.

### Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers universitaires de l'UCLouvain</b>			
<a href="#">Bachelier en sciences politiques, orientation générale (Louvain-la-Neuve)</a> <a href="#">Bachelier en sciences politiques, orientation générale (Mons)</a> <a href="#">Bachelier en sciences philosophique, politique et économique</a>		Accès direct	
<a href="#">Bachelier en sociologie et anthropologie</a>	S'ils ont suivi la <a href="#">Mineure en sciences politiques</a>	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se

Bachelier en sciences  
humaines et sociales (Louvain-  
la-Neuve)

chargera d'introduire, auprès  
de la faculté, la demande  
d'inscription sollicitée par  
l'étudiant-e afin d'obtenir sa  
décision.



BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en commerce et développement - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en communication - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en droit - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 45 et 60  
 BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Toute licence en 4 années d'études		Accès sur dossier	Prérequis : 35 crédits d'unités d'enseignement (UE) en sciences politiques, dont les 3 UEs suivantes (ou leur équivalent) : 1. LPOLS 1212 "Contemporary Political Regimes" (5 crédits), 2. LPOLS 1223 "Action publique" (5 crédits), 3. LESPO1114 "Political Science" (5 crédits)
<b>Masters</b>			
Tout master		Accès sur dossier	Prérequis : 35 crédits d'unités d'enseignement (UE) en sciences politiques, dont les 3 UEs suivantes (ou leur équivalent) : 1. LPOLS 1212 "Contemporary Political Regimes" (5 crédits), 2. LPOLS 1223 "Action

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) délivré par une université européenne peuvent, en cas d'accès, se voir valoriser, par décision souveraine du jury, des crédits déjà acquis dans leur parcours antérieur (maximum 60 crédits).

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er et/ou 2ème cycle en sciences politiques, sociales, humaines délivré par une université hors Europe reconnue par l'AUF(\*) (voir [https://www.auf.org/les\\_membres/nos-membres/](https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/)) ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition d'avoir obtenu au moins 60 % (ou 12/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine. Cette condition sera appliquée strictement, ce qui signifie que les dossiers qui ne la remplissent pas seront écartés d'office. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée. Les étudiants admis suivront les 120 crédits du master dans leur intégralité. Si leur parcours antérieur est jugé incomplet, des enseignements supplémentaires (maximum 60 crédits) peuvent être ajoutés à leur programme.

## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégué** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

## PÉDAGOGIE

---

### Modalités qui contribuent à favoriser l'interdisciplinarité

La plupart des enseignants engagés dans le programme ont des formations doubles, voire triples, qui contribuent à favoriser les contacts et les approches interdisciplinaires.

### Variété de stratégies d'enseignement (y compris l'e-learning)

Les enseignants sont formés aux NTIC (nouvelles technologies de l'information et des communications) et aux innovations introduites par l'IPM (Institut de pédagogie universitaire et des multimédias). Un travail d'équipe concerté est prévu chaque année pour harmoniser le rythme et les exigences des enseignements.

L'éventail géographique et disciplinaire des cours au choix est un gage d'ouverture et d'enseignement diversifié.

Les séminaires ont pour objectif d'encadrer les étudiants au plan méthodologique dans leur projet personnel de recherche ou de spécialisation.

### Diversité de situations d'apprentissage

Cours, séminaires, exercices, conférences, simulations de concours, apprentissage du travail en réseaux scientifiques, etc., en plus de l'ouverture à la pluridisciplinarité signalée ci-dessus.

- Stage obligatoire ;
- Travail en groupe (tronc commun ; ainsi que finalités spécialisées).

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Plusieurs méthodes d'évaluation sont utilisées, en fonction du type d'activité. Chaque enseignant détermine les instruments d'évaluation les plus appropriés en fonction des objectifs de son enseignement : examen oral ou écrit, travail à réaliser en cours d'année ou exercices dirigés.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

L'internationalisation se manifeste dans les diverses possibilités de rencontre internationale offertes à l'étudiant :

- Un [séjour à l'étranger](#)

Ecole doctorale en science politique (FNRS), ou autre Ecole doctorale thématique agréée par le Graduate College en sciences politiques et sociales

Autres masters accessibles :

Des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCLouvain. Par exemple :

- le [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#) (accès sur dossier)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès sur dossier)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

## GESTION ET CONTACTS

---

**Inscriptions :** [www.uclouvain.be/fr/facultes/espo/s-inscrire-en-master.html](http://www.uclouvain.be/fr/facultes/espo/s-inscrire-en-master.html)

### Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/PSAD

Ecole des Sciences politiques et sociales / Louvain School of Political and Social Sciences ([PSAD](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

PSAD

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.05

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 09](tel:+32210474109) - Fax: